



CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBELLET

COMPTE RENDU du 14 mai 2018

Nombre de membres afférents au Conseil : 15 / En exercice : 15
Présents -11 Votants : 14 (dont 3 pouvoirs)
Date de la convocation : 7 mai 2018
Date d'affichage 22 mai 2018

L'an **DEUX MILLE DIX HUIT**, le **quatorze mai à vingt heures quinze minutes**, le Conseil Municipal de MONTBELLET, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Marie-Thérèse DREVET, Maire.

Etaient présents

Marie-Thérèse DREVET, Jean-Pierre CORSIN, Sébastien BORNUIAT, Marie-Claire HUSSON, Fabrice PONSOT, Maryse CHARVET, Jérôme ANDRE, Sylvie CARNEIRO DA SILVA, Laurent RICOL, Jean-Luc BAUDRAS, Bruno GALLI

Absents avec pouvoirs :

- Isabelle SALLIN pouvoir à Maryse CHARVET
- Jean-Eric POGGI pouvoir à Jean-Pierre CORSIN
- Dominique DECINA pouvoir à Marie-Thérèse DREVET

Absent excusé :

- Guillaume NERAT DE LESGUISÉ

IRappel de l'ordre du jour :

- Salle polyvalente –état d'avancement – avenants
- Remplacement agent titulaire – service technique
- Compte rendu des réunions intervenues
- Questions diverses

1/ Lecture du compte rendu du conseil municipal du 26 Mars 2018

Aucune remarque, ni observation n'étant formulée par les membres du Conseil, le compte rendu de la séance du 26 mars 2018 est approuvé à l'unanimité.

2 / Dossier salle polyvalente

Mme le Maire communique le montant des subventions attribuées à ce jour pour ce dossier.

L'avenant présenté par l'entreprise COLIN (lot plâtrerie isolation peinture) est validé pour un montant H.T de 1 110,90 Euros.

L'assurance dommage ouvrage auprès d'Axa Assurances est également validé.

Des demandes de location de particuliers commencent à affluer auprès du secrétariat de mairie pour le dernier trimestre 2018. Mme le Maire propose aux élus de se réunir en commission pour fixer les nouvelles conditions de location, tarifs et règlement intérieur.
Une réunion est fixée le lundi 28 mai à 20 heures.

3/ Remplacement agent titulaire – service technique

Mr Hervé TALPIN a quitté ses fonctions au sein de la commune le 30 avril 2018 pour cause de mutation. Suite à l'appel à candidature, une dizaine de postulants ont répondu.
Un entretien avec les candidats sélectionnés va intervenir dans les jours à venir.

4/ Compte rendu des réunions intervenues

- **DDEN : visite des écoles** : La visite des délégués n'a apporté aucune question particulière, sauf l'installation d'un *bouton poussoir d'évacuation* d'urgence au nouveau primaire.

- **Comité de Fleurissement** : les élus vont fleurir eux mêmes quelques sites sur la commune, compte tenu de l'absence d'un agent des services techniques.

- **Aménagement RD906 St-Oyen** : Une rencontre est intervenue avec le cabinet de géomètre en charge du dossier et les services de la DRI. En effet, des règles s'imposent aux voies à grande circulation. Une nouvelle concertation avec les intervenants aura lieu début juillet. Une présentation auprès des riverains sera organisée.

- **Anciens pompiers volontaires de Montbellet** : Mr CORSIN, chef de corps retraité, ainsi que plusieurs sapeurs-pompiers volontaires retraités, ayant effectué plus de 20 ans de services souhaitent bénéficier de prestations proposées par l'Union Départementale des sapeurs pompiers de Saône et Loire moyennant une adhésion de 35,50 € par volontaire. Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte de prendre en charge cette adhésion au regard des services rendus

Communauté de Communes/Commission PLUi:

Le Cabinet Urbicand rencontre chaque commune de la CCMT afin d'expliquer et d'inscrire dans le territoire communal, les orientations du PLUi. Les élus communaux doivent définir quel développement ils souhaitent donner à leur territoire, pour les 15 années à venir.

-La prochaine commission communale PLUi se réunira le mardi 5 juin 2018 en mairie.

5/ Questions diverses

-**Salle pour des cours de relaxation par le mouvement corporel** : une demande est intervenue pour des cours à compter de la rentrée prochaine à raison de 2 séances par mois. Les lieux étant inoccupés avec la suppression des rythmes scolaires, les anciennes salles de classe sont disponibles. Le Conseil propose un tarif de 30 €uros par mois avec signature d'une convention entre les parties.

Demande de subventions :

- Entérine la demande de subvention du Club de Foot de Clessé votée au budget.

- Attribue à l'association Pétanque Pontévalloise, une subvention de 150 €uros (participation de 3 enfants de la commune).

-**cérémonie du 18 juin** : contact sera pris avec l'ANACR.

o**La séance est levée à 22h30**

La prochaine séance de conseil est fixée au lundi 18 juin 2018

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans sus dits, ont signé au registre les membres présents